

Amis-es lecteurs et lectrices, si vous êtes assidu-e-s de nos publications DP, vous avez pu constater dans notre dernière parution que nous avons fait état du désert que représentent nos réunions DP avec la direction régionale. Nous aurions pu rééditer à l'identique ce constat sur ce mois. Réunion bâclée en une demi-journée, des réponses fournies à la mitraille, une absence de dialogue. Une réunion à l'image du dialogue social à Pole Emploi : vite expédiée et stérile.

Contrôle des demandeurs d'emploi : Délation quand tu nous tiens ! Désormais lorsque qu'un agent constate qu'un demandeur d'emploi en ASS n'a pas été convoqué ou contacté depuis longtemps, il doit alerter, non pas le conseiller du DE, mais directement son ELD. Etre dénoncé par 1 collègue pour « ne pas avoir fait son boulot », sans avoir l'occasion de motiver les raisons de cette inaction, voilà qui mettra une ambiance de franche camaraderie dans les agences.

Briefing du matin : Si les salaires n'augmentent pas et si les promotions sont de plus en plus difficiles à obtenir, on ne peut que constater que les contraintes imposées aux agents sont en augmentation : désormais, les ELD sont autorisées à imposer le briefing du matin (et donc une arrivée plus précoce) à tous les agents qui devront compter sur la « bienveillance » de leur manager en cas de dispense « occasionnelle ». Peut-on considérer comme un motif de « dispense occasionnelle », mais quotidien, de devoir déposer ses enfants à l'école ? La DR ne se prononce pas là-dessus, laissant la porte ouverte à toutes les dérives autoritaires.



Tickets restaurant dématérialisés : Toujours aucune solution apportée concernant la dématérialisation annoncée des tickets restaurant, qui va pénaliser l'ensemble des agences situées en zone rurale. « C'est à la main du National ».

Pour l'Etablissement, les agents, sans doute, exercent tous à Lyon ou Paris avec des restaurateurs à tous les coins de rue. On ne peut que déplorer ce mépris affiché pour les agents des zones de revitalisation rurale n'ayant aucune possibilité d'utiliser une carte dématérialisée, en 45 minutes, dans un rayon de 30 km autour de leur lieu de travail.

Campus et frais de déplacement : Etonnant ! La DR (qui est si proluxe en chiffres, études et analyses diverses quand il s'agit d'évaluer le travail des agents) « n'a pas les outils » pour résoudre cette simple opération : si on retire de l'économie réalisée sur les frais kilométriques, la dépense de l'accroissement général des temps de trajets payé aux agents et le coût de la navette mise en place cette année, quelle est l'économie réelle pour l'Etablissement ? Mystère.